



L'association **Églises Ouvertes en Eure-et-Loir** se mobilise depuis plus de 20 ans

**pour encourager et développer la mise en valeur
culturelle et spirituelle du patrimoine religieux
du département d'Eure-et-Loir**

Dans notre département, de gros efforts financiers ont été consentis pour la rénovation et la mise en valeur de nos sanctuaires, même parmi les plus humbles.

L'engagement des élus locaux pour permettre la restauration du patrimoine religieux, l'investissement de nombreux bénévoles sont autant de démarches qui permettent de donner vie et sens aux édifices. Ainsi, même quand la messe du dimanche devient plus rare, l'église reste le signe identitaire du village et un repère connu de tous.

L'association *Églises Ouvertes en Eure-et-Loir* s'emploie à solliciter, encourager et former les bonnes volontés en créant des liens entre ces personnes qui se chargent d'accueillir les visiteurs, ouvrir et faire vivre leur église tout en la protégeant par leur présence.

Pour cela, l'association définit chaque année un axe prioritaire de réflexion ou « thème d'année » autour duquel se tissent traditionnellement deux actions : une conférence et/ou une visite d'église sur ce « thème d'année » lors de l'Assemblée Générale, ainsi que, en septembre, une sortie-conférence d'une journée en autocar pour une visite commentée de 5 à 6 églises du département.

Des séances ponctuelles de formation, de courtes émissions mensuelles sur Radio-Grand-Ciel et le site internet complètent ces actions de sensibilisation.

D'autre part, l'Association initie et coordonne depuis quelques années la rédaction de fiches descriptives des églises du diocèse à l'intention des visiteurs, travail réalisé en collaboration avec les équipes paroissiales, ainsi qu'un Guide départemental de nos églises.

Le conseil d'administration de l'association est composé de : Charles Jobert, président ; Claire Thiercelin, vice-présidente ; Dominique Maroquin, trésorière ; Yves Rabourdin, secrétaire ; l'abbé François Muchery, délégué de l'Évêque ; Chantal Genet; Françoise Illy ; Marcelle Sergent ; Patrick Gérardet ; Jean-Louis Pincemail.



Si vous souhaitez manifester votre intérêt pour ces initiatives, adhérez à l'association :

Nom :

Prénom(s) (adhérent seul ou en couple) :

Adresse :

.....

Tél : Courriel :

Bulletin à retourner par La Poste à : Association *Églises Ouvertes en Eure et Loir* (adresse ci-dessous), accompagné de votre cotisation par chèque :

12 euros par personne seule ; 20 euros pour un couple ou le représentant d'une association.